

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil douze
En exercice : 13 Le 20 janvier à 18 heures 30
Présents : 9 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 10 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 janvier 2012
PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER
MM. SAVIN – ALLEGRE – BARRAL – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – SUTRE – TEILLET
EXCUSE : M MERCIER
ABSENTS : MME BOUDOIRE - MM. CALVET – REMAUD
POUVOIR: M MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2012-01-02d

Objet : Mise à disposition de Madame TAUZIA

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le site de l'aire de loisirs de Combe à Roux a été transféré à la Communauté de Communes Braconne et Charente suite à la réalisation du bâtiment polyvalent.

Cependant, Monsieur le Maire précise que la Communauté de Communes souhaiterait qu'un agent de la commune de Jauldes s'occupe de l'état des lieux et du nettoyage du site.

Il a été proposé que ce soit Madame TAUZIA qui prenne en charge ces nouvelles tâches.

La mise à disposition sera conclue pour 2 heures de travail par semaine (30 minutes le lundi et le vendredi pour faire l'état des lieux d'entrée et de sortie et 1 heure de ménage). Elle est également conclue pour une période d'un an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition
- autorise le Maire à signer l'arrêté de mise à disposition

Fait à Jauldes, le 23 janvier 2012

Le Maire
Eric SAVIN

Affiché le :
Certifié exécutoire le

